

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

Présents : BARNOUIN Karina, RAINERI Gérard, MORALES David, BOLLE Erick, COLIN Patrick, , MARCHWACKI Eric, REYNAUD Yohan.

ABELY Michel arrive à 18h50

Absents : COLIN Hubert, DUTFOY Guillaume.

Pouvoirs : POYO L Julie a donné pouvoir à MARCHWACKI Eric

Secrétaire de séance : Mme Barnouin Karina

Début de séance : 18h30

Validation par les membres du conseil du compte rendu de la dernière séance.

Avant de commencer l'ordre du jour, M. le Maire nous informe du décès de M. CASIMIR René, ancien Maire de notre commune de 1983 à 1995. Les obsèques auront lieu mardi 20/12 et M. le Maire sera présent pour représenter la commune.

1- Le premier et second points de l'ordre du jour sont annulés, car pour les collectivités n'ayant pas encore délibéré sur le partage de la taxe d'aménagement en 2022, nous ne sommes plus dans l'obligation de la faire et nous pouvons décider de ne pas partager le produit de fiscalité. Aucune délibération n'est alors nécessaire.

2- Locaux municipaux destinés au restaurant :

Après présentation des plans modifiés et estimation du chiffrage,

Il a été décidé d'accepter la proposition de l'architecte sous réserve de la réduction de ses honoraires à 12% au lieu de 13%

Voté à l'unanimité

3- Délestage électricité :

Monsieur le Maire nous résume la visio conférence du 09/12 concernant le délestage électrique en Vaucluse.

4- Colis de fin d'année

Le cout total des dépenses pour les colis 2022 est de 2200 €, nous avons fait le choix cette année de produits locaux qualitatifs à la quantité, à partir de 2023, l'obtention du colis se fera sur inscription pour éviter les gaspillages.

Voté à l'unanimité

Voté à l'unanimité

5- Décision du Maire :

Liste des opérations : Montant H.T.

Spots de la place de la mairie = 2217.20 €

Eclairage de la salle de classe école = 902. €

6- Questions diverses :

néant

Fin de séance à 19h30